

ATELIER PEUR AU CINÉMA



DÈS
12
ANS

CINÉLIQUE HAUTS DE FRANCE ET L'ASSOCIATION REGIONALE DES CINÉMAS ITINÉRANTS PROPOSENT UN ATELIER SUR LA PEUR AU CINÉMA, À DESTINATION DES ADOLESCENTS ET PRÉ-ADOLESCENTS DES MILIEUX RURAUX ET PÉRI-URBAINS DES HAUTS-DE-FRANCE.

NOUS AVONS TOUS ÉTÉ MARQUÉS OU DÉRANGÉS PAR DES IMAGES OU DES SCÈNES EFFRAYANTES ET AVOIR PEUR AU CINÉMA FAIT PARTIE DES ÉMOTIONS FORTES QUE L'ON RECHERCHE. LE CINÉMA D'ÉPOUVANTE ET D'HORREUR FASCINE ET ATTIRE L'ATTENTION DES JEUNES, CE GENRE CINÉMATOGRAPHIQUE ÉTANT PARMIS LES PLUS PRISÉS DES 12/25 ANS.

L'ATELIER PROPOSÉ LEUR PERMETTRA DE COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE LA PEUR UTILISÉS DANS LES FILMS, EN PASSANT PAR LES PLUS FACILES (FAIRE SURSAUTER À COUP DE JUMPSCARES INCESSANTS) AUX PLUS SUBTILS (CRÉER UNE ATMOSPHÈRE DÉRANGEANTE ANCRÉE DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNAGES).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
SIMON JANOT (HDF) : [SIMON.JANOT@ARCI-HDF.ORG](mailto:simon.janot@arci-hdf.org)
03.74.49.07.35 - 06.60.71.43.81

PRÉSENTATION DE L'ATELIER

POUR QUI ?

Ateliers conçus pour un groupe de 10 à 15 adolescents maximum (à partir de 12 ans) afin que la discussion et les débats soient fluides.

PAR QUI ?

CinéLigue-HdF et l'ARCI-HdF proposent ces ateliers en priorité aux points des circuits itinérants de CinéLigue-HdF (pour le Nord et le Pas-de-Calais), de Ciné rural 60 (pour l'Oise) et des FDMJC 02 et 80 (pour l'Aisne et la Somme).

POUR QUOI ?

Le cinéma d'épouvante est très apprécié et consommé massivement par les jeunes. Mais ils ne connaissent pas toujours les classiques du genre et n'ont pas forcément l'occasion de découvrir les dernières sorties. Grâce à une sélection élaborée par nos soins, les participants choisiront le film à projeter parmi une large sélection d'œuvres classiques et contemporaines de nationalités différentes, grâce au visionnage de bandes-annonces. À eux ensuite d'organiser la projection qui leur ressemble et de communiquer pour que le public soit au rendez-vous.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

A PARTIR DE 12 ANS - JUSQUE 15 PARTICIPANTS
LA SÉANCE DEVRA ÊTRE PROGRAMMÉE DANS UN INTERVALLE DE DEUX À QUATRE SEMAINES APRÈS LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ATELIER, POUR LAISSER LE TEMPS AUX JEUNES DE SE PRÉPARER AU MIEUX.

ATELIER DE PROGRAMMATION (2H)

LES JEUNES CRÉENT UN ÉVÈNEMENT CINÉMA EN CHOISSANT UN FILM PARMIS UNE SÉLECTION QUI LEUR SERA PRÉSENTÉE. ILS SERONT AMENÉS À ASSURER LA PARTIE COMMUNICATION (RÉSEAUX SOCIAUX, AFFICHES, ETC...) ET À PRÉPARER L'ANIMATION (ACCUEIL, PRÉSENTATION, RETOUR SUR LE FILM). LES INTERVENANTS LES ACCOMPAGNENT ET LES CONSEillent TOUT AU LONG DU PROCESSUS.

ACCOMPAGNEMENT DE LA SÉANCE

PRÉSENTATION PUIS PROJECTION DU FILM CHOISI, SUIVIES D'UNE ANIMATION ET D'UN ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC. L'ÉVÈNEMENT EST ORGANISÉ ET ANIMÉ PAR LES JEUNES, NOUS PRENONS EN CHARGE LA PARTIE TECHNIQUE DE LA PROJECTION. LES PLACES DES JEUNES AYANT PARTICIPÉ À L'ATELIER SONT OFFERTES PAR L'ARCI.